

CLARION - JOURNAL

Hebdomadaire

INDÉPENDANT, SATIRIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, AGRICOLE, COMMERCIAL
D'ANNONCES & DE RÉCLAMES

ANNONCES

(à toutes les pages)

Annonces anglaises (la ligne). 50 cent.
Réclames (la ligne). 75 —

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 17, rue Ferrandière, 17

Les ABONNEMENTS et les ANNONCES sont exclusivement reçus
au Bureau de l'Administration. — Les MANUSCRITS non insérés ne seront pas rendus
DÉPOT CENTRAL DE VENTE : Rue Quatre-Chapeaux, 14

ABONNEMENTS

Départements

Un an 5 fr.
Six mois 3 »
Trois mois 1 50

LES CONFÉRENCES

Dzim ! Boum ! Boum !!

En avant la grosse caisse !

Le public est prévenu que le dimanche 10 avril,
à 2 heures de relevée :

1° En la salle des Folies-Bergères;

2° Et en celle de l'Alcazar, auront lieu deux
grandes représentations.

Dzim ! Boum !!

Entrez, messieurs ! Entrez, mesdames ! Ça ne
coûte que 50 centimes, 10 sols. Les premiers
entrés seront les mieux placés.

Dzim ! Boum !

Et si vous êtes contents, vous en ferez part à
vos amis et connaissances.

Dzim ! Boum ! Boum !! Boum !!!

Et je me disais, à part moi : Eh bien, vrai !
c'est dégoûtant tout de même, que les sus-
dites représentations aient lieu le même jour et
à la même heure ! Car enfin, voilà deux orateurs
que je voudrais cependant bien entendre : l'un,
le célèbre saucissonnier landais va sûrement
nous développer une théorie aussi savante
qu'approfondie sur l'art de choisir la viande la
meilleure pour confectionner saucisses et saucis-
sons aussi succulents qu'inoffensifs, — ce qui ar-
rive fort à propos et part d'un bon naturel par
ces temps de trichines ; — tandis que l'autre,
professeur à la Faculté de médecine de Paris,
va nous indiquer les moyens préventifs et
curatifs pour nous soustraire aux effets désas-
treux que la susdite trichine vient apporter à
nos organes fibreux, vulgairement dénommés
muscles, si d'aventure nous avons commis l'im-
prudence de bourrer intempestivement nos
tuyaux de cette marchandise malsaine.

En l'état, n'étant malheureusement pas doué
du don d'ubiquité, j'ai dû mettre en pratique le
précepte du sage : je me suis abstenu, me résér-
vant de lire dans les feuilles locales le compte-

rendu des susdites deux séances. Mais, bon
Dieu ! combien grand a été mon désappointe-
ment ! L'un et l'autre, le charcutier et le mé-
decin, négligeant malheureusement les salutaires
questions d'hygiène, dont cependant l'utilité
se faisait généralement sentir, se sont imposé
la pénible nécessité de nous entretenir de liberté
d'enseignement et de politique, ou plutôt de
M. Gambetta, ce pelé, ce galeux, d'où nous vient
tout le mal.

Et je me suis incontinent posé cette question
incidente, comme on dit au palais : Pourquoi
diable ! les conférences échevelées ne sont-elles
généralement faites que par les chefs des partis
extrêmes, réactionnaires ou intransigeants, et
uniquement offertes qu'aux partisans effrénés de
ces mêmes partis ? Croit-on que leur tête n'est
pas suffisamment bourrée de sophismes ineptes
et d'idées plus ou moins abracadabrantes ? Est-
ce même bien honnête de surchauffer des cer-
veaux par trop en ébullition ?

Ah ! si encore les partisans des principes
Chesnelong assistaient seuls à la conférence
Lanessan-Rochefort, et les adeptes de ces der-
niers à la conférence Chesnelong, je ne dis pas,
ce serait pour eux un moyen certain d'écouter le
développement d'idées nouvelles.

Mais non, on est par trop routinier en France ;
je suis même persuadé que ceux qui liront ma
proposition m'appelleront toqué, et cependant,
quoi de plus sage, quoi de plus pratique ? N'est-
ce pas de la discussion que jaillit la lumière ?
Qui donc osera contredire le bon sens de cet
adage ?

Je ferai, s'il le faut, verser la mesure : que la
moitié des uns remplace la moitié des autres et
vice versa ; voilà qui serait intéressant. C'est ce
jour-là, par exemple, que je n'oublierai pas de me
rendre à la séance ; car elle offrira quelque inté-
rêt. On discutera certainement, un peu violemment
peut-être, mais enfin on discutera ; cela rompra
la monotonie de l'approbation perpétuelle. On
n'entendra pas constamment crier à l'unisson :
bravo ! bravo ! D'aucuns crieront sûrement : ah !

mais non, vous nous la faites à l'oseille, vous, là-
bas ! Expliquez-nous quelque peu vos phrases
brillantes, mais plus ou moins creuses ?

Lorsque M. Chesnelong, par exemple, allèguera
emphatiquement que « l'Église n'a rien à craindre,
car elle est immuable, et qu'elle n'a pas même à
se transformer pour être en harmonie avec la
société ; » on trouvera certainement des auditeurs
assez sensés pour le contredire et pour lui prou-
ver même que l'Église fait certainement fausse
route, lorsqu'elle veut rester dans l'ornière et ne
pas s'engager dans la voie du progrès ; et d'au-
tres peut-être moins bien élevés, qui l'appelle-
ront vieux farceur, lorsqu'ils l'entendront dire :
« L'histoire est pleine de relèvements et de rui-
nes, et jamais l'Église n'a été dans les ruines. »
N'en sera-t-il pas de même, lorsqu'il aura l'aplomb
de faire accroire aux malheureux qui l'écoutent,
qu'il faut regretter la France de nos pères ; la
France des autodafés et des droits divers des
seigneurs probablement !

Et lorsque M. de Lanessan, dans le but unique
de poser sa candidature et celle de son ami M. de
Lucey-Rochefort, l'homme populaire vu du gros
bout de la lunette, viendra flatter les passions po-
pulaires et les surexciter, maltraitant des sommi-
tés telles que M. Gambetta, il se trouvera certai-
nement des auditeurs qui sauront tout au moins
lui dire : Assez, beau masque ! nous te connais-
sons.

Quelque paradoxale que puisse paraître ma
proposition, je persiste quand même à croire
qu'elle offre un but avantageux et certain : celui
d'éclaircir des questions douteuses considérées
trop facilement comme paroles d'Évangile par
leurs adeptes, et peut-être aussi de réconcilier de
paisibles citoyens, que les diverses conférences
ont séparés jusqu'à ce jour.

Quoi qu'il en soit, si mon idée est jamais mise
en pratique, j'assisterai à la première réunion, je
le promets, mais dans une loge grillée..., blindée
même. Après tout, vous comprenez, on ne peut
pas savoir.

X...

LE PIRATE DU SAINT-LAURENT

PROLOGUE

En Mer

Pour eux ces meurtres n'avaient rien d'odieux.
C'était une coutume, un devoir, une nécessité.
D'ailleurs c'était la règle.

Chaque fois que le *Corbeau* faisait une prise, —
et cela arrivait fréquemment, — nul ne recevait quar-
tier ; et pas un des marins engagés sur les paquebots
transatlantiques ne l'ignorait ; aussi la réputation de
la corvette noire était-elle en harmonie avec l'épou-
vante que son équipage inspirait.

Ordinairement le *Corbeau* croisait dans le golfe
Saint-Laurent, sur la route d'Europe en Amérique ;
et, comme disaient les matelots : « qui de près l'avait
vu, plus ne le revoyait. »

VII

Il était midi. Le soleil, voilé depuis le matin par de

légères brumes, perçait à l'orient. Aux teintes blan-
châtres de l'atmosphère, succédait peu à peu un azur
limpide, dont les réverbérations sur la nape aqueuse
se dorait aux tièdes rayons de l'astre du jour.

La nature semblait sourire en déployant ses gran-
deurs célestes et marines.

L'homme s'élevait à la contemplation de ce beau
spectacle.

Rien, à notre avis, ne parle plus éloquentement à
l'esprit et au cœur que le tableau du ciel et de la
plaine mer.

Immensité sous immensité !

Mystère contre mystère !

Où suis-je ? Que suis-je ?

Ces deux questions se pressent sur vos lèvres.

Soyez chrétien, musulman, païen, idolâtre, déiste,
panthéiste, polythéiste, rationaliste, matérialistes,
nihiliste, — soyez ce que vous voudrez, — si votre vue
n'a plus d'autre limite que le firmament et l'eau, vous
rougirez de votre petitesse, et un moment, une minute,
une seconde, vous douterez ! Non, il n'y a pas de
croyance humaine qui résiste à l'infini ! Notre nature
est trop bornée pour cela.

En tout, pour comprendre, pour être fort, il nous
faut du tangible, du palpable, du malléable.

Nous nous impatientons malgré nous contre ce
qui cesse de frapper nos sens.

Et cette impatience nous amène à dire avec Mon-
taigne :

— Que sais-je ?

Puis avec Shakspeare :

— Suis-je, ou ne suis-je pas.

VIII

La nuit vint : — nuit calme et poétique.

A la voûte céleste couraient de petits nuages dia-
phanes, derrière lesquels la lune mirait son disque
argenté. Plus uni qu'une glace était l'océan, réflé-
chissant dans sa transparence la coupole de l'em-
pirée.

O nuit d'amour, de langueur, de volupté !

Cependant une masse sombre, informe, se dressait
au milieu de l'Atlantique.

L'onde clapotait à petit bruit autour, et formait de
légères franges d'écume, qui allaient en dégradant insen-
siblement et finissaient par se confondre dans le
bleu de la plaine liquide.

Cette masse, c'était la carcasse de l'*Alcyon*.

Après avoir dépouillé le brick, les corsaires l'avaient
abandonné à la grâce de Dieu.

Et toujours l'onde clapotait à petit bruit autour et
formait de légères franges d'écume, qui allaient en
dégradant insensiblement, et finissaient par se perdre
dans le bleu de la plaine liquide.

Tout était morne, silencieux à bord de l'*Alcyon*,
pauvre navire si gai la veille, si fringant, si animé !

On eut dit une tombe placée sur une autre
tombe !

Mais écoutez !

Ce n'est pas un murmure des vagues, ce n'est pas
un soupir de la brise, pas le cri d'un oiseau de nuit,
c'est un gémissement humain !

Et toujours l'onde clapote à petit bruit autour de
l'*Alcyon*, et forme des franges d'écume neigeuse, qui

A TRAVERS LA SEMAINE

Des dépêches de San-Francisco annoncent que le 10 avril un tremblement de terre a éclaté sur toute la partie centrale de la Californie.

A la même date, un nouveau tremblement de terre survenait à Chio. C'est peut-être la première fois que les deux plus grands centres d'activité volcanique du globe, les Andes américaines et l'archipel méditerranéen sont ainsi secoués au même moment.

Le gouverneur général de l'Algérie a télégraphié au gouvernement, qu'on avait acquis la preuve que les Ouled-sidi-el-Theik-Chéraque avaient participé à l'attaque de la mission du colonel Flatters.

Une partie de la mission seulement aurait été massacrée, l'autre serait prisonnière de Kadour-Oul-Amza; on croit, qu'au nombre des prisonniers, se trouverait le colonel Flatters, qu'on croyait assassiné.

On demanderait l'échange des prisonniers français avec les femmes et enfants d'indigènes se trouvant en Algérie.

La conférence monétaire internationale de Paris n'ouvrira pas le 19 courant comme on le croyait, mais quinze jours plus tard.

Cet ajournement provient de la décision qu'ont prise les Etats-Unis, la France, l'Espagne et l'Italie, d'accepter le bimétallisme sur la base du rapport de 1 à 15 1/2.

L'Angleterre, en présence de cette décision, a fait connaître qu'il lui était impossible d'assister à une conférence dont les résolutions étaient arrêtées d'avance.

On est donc obligé de recommencer les négociations et de remanier le programme de la conférence, afin d'assurer la participation de l'Angleterre; c'est à ce contre-temps, qu'est dû le retard de l'ouverture de l'importante assemblée internationale.

M. le général Carteret-Trécourt, gouverneur militaire de Lyon, commandant en chef du 14^e corps d'armée, a fait son entrée d'honneur dans Lyon, mercredi, et pris possession de son commandement.

Dès le matin, les troupes, en grande tenue, occupaient les divers postes qu'on leur avait désignés.

Parti de la gare, le cortège s'est mis en marche pour l'hôtel de la rue Boissac, où ont eu lieu les réceptions officielles d'usage.

Nos lecteurs ont dû certainement lire dans les grandes feuilles de Paris l'énergique plaidoyer que M. Andrieux a prononcé à la Chambre des députés, non point *pro domo sua*, sa péroraison prouve qu'il est prêt à résigner les pouvoirs qui lui sont confiés; mais *pro honore sua*. Le premier à la tribune depuis bien longtemps, M. Andrieux a pris à partie, non point les agissements plus ou moins illégaux du Conseil municipal de Paris, mais l'esprit communaliste qui inspire tous ses actes. Si une fois par hasard, il n'a pas été très adroit, il a certainement été courageux, ce qui vaut mieux.

Affaire de Lubac

L'affaire de Lubac vient enfin d'avoir son dénouement devant la Cour d'appel de Lyon.

Le prévenu avait appelé du jugement de police correctionnelle qui le condamnait à 6 jours de prison et cinquante francs d'amende pour coups

et blessures sur le sieur Rollet et port d'arme prohibée.

M. l'avocat général Baudoin avait requis la confirmation de cette décision, qui ne paraissait certes pas exagérée.

A l'audience de jeudi, 7 du courant, le défenseur du sieur de Lubac, M^e Genton, a présenté la défense de l'accusé.

Le jugement a été réformé, la Cour a supprimé la peine de l'emprisonnement et condamné le sieur de Lubac à 16 francs d'amende.

C'est tout de même désagréable, lorsqu'on est issu de souche nobiliaire, de se voir atteint par une condamnation, quelque minime qu'elle puisse être, et je comprends que M. de Lubac, qui a certainement feuilleté les parchemins poudreux du bon vieux temps, trouve peut-être sévère la condamnation qui le frappe.

Qu'est devenu ce temps de cocagne où un noble pouvait malmener un vilain, voire même l'occire, moyennant le paiement réglementaire de la modique somme de cinq sols! En revanche, le vilain qui braconnait sur les terres de son haut et puissant seigneur était tout bonnement et simplement branché, c'est-à-dire pendu haut et court.

Ce que c'est, pourtant d'être venu au monde trop tard. Au temps jadis, M. de Lubac aurait par droit de naissance porté l'épée au côté, il aurait pu mettre à mal manants, vilains et vilaines, si d'occasion, la fantaisie lui en eût pris, sans que ce fût cas pendable, et voilà qu'aujourd'hui, dans ce siècle impossible, qui émet l'outrecuidante prétention de placer sur le même rang nobles et vilains, — je dis modestement prétention, qu'on ne s'y trompe pas, — le jeune seigneur se voit frappé d'une amende de seize francs, et pourquoi, je vous le demande, pour avoir innocemment, et sans s'en douter, porté une arme, en courant et consors de pauvres et béats assiégés et avoir donné des coups à M. Rollet, — Rollet tout court. Pouah!

Les siècles, on le voit, se suivent mais ne se ressemblent pas, de peu s'en faut, il est vrai; mais enfin cela n'est pas tout à fait, tout à fait la même chose, et le sire de Lubac, quelque minime que soit la condamnation qui vient de l'atteindre, peut verser une larme bien amère de regret sur le bon vieux temps où, moyennant seize francs, c'est-à-dire sixante-quatre fois cinq sols, il aurait pu impunément faire passer de vie à trépas sixante-quatre manants ou vilains, qui n'auraient pas joui de l'éminent avantage de plaire à sa seigneurie.

Palsembleu! mes seigneurs, c'est embêtant; mais c'est ainsi: *sic volvere fata!*

X...

JOURNAUX ET REVUES

On lit dans le XIX^e Siècle :

On reproche aux dispositions prises de manquer de cohésion et d'ordre. Pourquoi n'a-t-on pas mobilisé d'un seul coup un corps d'armée ou deux, si deux étaient nécessaires au succès de l'opération projetée?

Réponse :

Parce que la mobilisation partielle d'un corps d'armée n'est possible qu'en vertu d'une loi; parce

qu'une opération de ce genre comporte l'appel des réserves; qu'une telle mesure n'eût pas donné les résultats immédiats que l'on suppose; que, de plus, elle était inutile et eût été contraire à l'équité. Inutile, puisque nous avons présents sous les armes plus de quatre cent mille hommes. Contraire à l'équité, puisqu'elle aurait eu pour conséquence de faire peser sur une même région toutes les charges de l'expédition.

Voilà pour les raisons d'ordre politique. Il y en a d'un autre ordre.

La mobilisation d'un corps d'armée entier, allant opérer en Afrique, jetterait un trouble profond dans le plan de mobilisation générale des forces nationales, plan qui a été conçu en prévision de campagnes en Europe, sur la possibilité desquelles il n'y a pas à insister. Le trouble qui devrait résulter de cette expérience de mobilisation serait tel, qu'il aurait, dans l'organisation de nos forces, des conséquences que ne soupçonneraient certainement pas ceux qui préconisent cette expérience.

Le Mot d'Ordre apprécie en ces termes la situation de l'Italie :

La France tient l'Italie de deux façons : par Garibaldi et par l'argent.

L'intervention tacite du vieux héros de Dijon, que les cléricaux français ont tout fait pour détourner de la France et qui, malgré tout, nous est resté fidèle, sa gloire retentissante, sa popularité qui tient du prodige, ses sentiments français si souvent témoignés, suffisent à maintenir toute la cour allemande du petit roi Humbert.

Ce fils du souverain de la triste Sardaigne, devenu par nos armes héritier du beau royaume d'Italie, sait trop bien ce que pèserait sa couronne dans la main de Garibaldi, se levant avec le suffrage universel pour drapeau, pour oser quoi que ce soit contre la France. Une guerre engagée sans Garibaldi ne pourrait commencer. Humbert aurait beau crier en avant! à ses courtisans, le peuple ne suivrait pas. Garibaldi est le seul homme qui puisse entraîner l'Italie contre la France et il ne le fera pas.

Et puis, il y a la question d'argent.

Le bey parle aujourd'hui de la suzeraineté de la Porte sur Tunis. Le Constitutionnel répond à cela :

C'est une chimère, attendu que la France n'a jamais reconnu cette suzeraineté. Si la Porte commettait la sottise de la revendiquer sur le tard, elle soulèverait dans toute la presse française une ardente protestation. Cette presse l'a soutenue contre les prétentions excessives de la Grèce; elle se retournerait contre elle.

Cette fausse manœuvre de la Turquie, conseillée, dit-on, par des diplomates dont l'ignorance égale l'infatuation, rendrait, en vingt-quatre heures, philhellènes tous les journaux français. Si c'est ce qu'on veut, que les pachas et les beys, qui forment la diplomatie ottomane, le disent : ils seront servis à souhait et sur l'heure.

Nous avons assez frappé sur ces malheureux Hellènes. On s'occupera des Turcs. La matière est riche, ne fût-ce qu'en actes inouïs de brigandages. Nous pourrions relater des histoires qui passent toute créance.

Bref, il y a un proverbe qui n'existe peut-être pas chez les Orientaux, mais qui existe chez nous : « trop parler nuit. » Nous le signalons à la diplomatie turque.

Les Turcs, du reste, ne sauraient réclamer comme coreligionnaires ces fils de Jugurtha, qu'on appelle les Khroumirs. Un journal décrit leur façon de vivre, qui est dénuée de toute religion et véritablement bestiale. Ces sauvages ne se rattachent à la civilisation que par l'amour de l'or, dont ils sont insatiables.

vont se dégradant et finissent par se perdre dans le bleu de la plaine liquide!

C'est un gémissement humain!

Je croyais pourtant que le *Corbeau* n'avait pas laissé créature vivante à bord de l'*Alcyon*!

Mais le gémissement recommence; un homme se soulève péniblement près du gouvernail; il passe sa main sur son front, il interroge ses souvenirs.

C'est Charles, c'est le fils de l'armateur marseillais!

Et toujours l'onde clapote à petit bruit autour du brick en forme de légères franges d'écumes, qui vont se dégradant peu à peu, et finissent par se fondre dans le bleu de la plaine liquide.

IX

Oui, c'était Charles.

Notre brave jeune homme n'avait pas été grièvement blessé. A son évanouissement, il devait la vie; car un lambeau de toile étant tombé sur son corps, peu après sa chute, et l'ayant recouvert, les forbans n'avaient plus pris attention à lui.

En recouvrant la connaissance, il se sentit très faible, mais à mesure que ses forces revenaient, sa mémoire se faisait jour.

Il se traîna à sa cabine, où par bonheur il trouva quelques provisions négligées par les bandits.

Il mangea modérément et retourna se coucher sur le couronnement.

Deux jours après, un bateau-pilote le recueillait et le transportait à Halifax.

Il écrivit aussitôt à son père.

La perte successive de plusieurs bâtiments avait ruiné celui-ci, qui répondit qu'il partirait pour les Grandes-Indes, afin d'y tenter fortune.

Désormais Charles était sans ressources; mais il était plein de force et d'énergie. L'adversité le trouva inébranlable.

S'étant rendu à Québec, il y entreprit un petit commerce et se maria avec une Canadienne.

Elle était belle et aimante. Durant quelques années, Charles jouit d'une félicité sans nuages.

Par malheur, le sort, acharné à sa poursuite, lui ménageait un dernier coup.

Sa femme le rendit père et mourut dans les douleurs de l'enfantement.

C'en était trop!

Charles ne put survivre à son affliction. Bientôt il suivait son épouse au tombeau et laissait sur cette terre de souffrance une orpheline nommée Angèle.

Angèle avait sur l'épaupe gauche une tache de rousseur ayant la forme d'un papillon.

PREMIÈRE PARTIE

Le Charretier

I

Prenez-le à Londres, à Paris, à Rome, à Madrid, à Lisbonne, à Vienne, à Berlin, à Saint-Petersbourg, à

New-York, à Québec ou à Montréal, et le conducteur de voitures publiques sera toujours le même, au type unique. Il est à la fois l'être le plus remuant et le plus pacifique de la terre. Sa gaieté est inaltérable, sa docilité à l'épreuve, sa discrétion proverbiale. Causeur par tempérament, il sait se rendre muet comme Harpocrate. Aussi curieux qu'une femme, il compte la prudence parmi ses premières qualités. Observateur pénétrant, sa finesse ne trahit jamais le résultat de ses investigations. Vif jusqu'à l'excès, il est d'une patience angélique, s'il le faut. Têtu comme une mule de la Sierra-Morena, on ne l'a point encore vu résister aux flatteries d'un louis. Ennemi juré de la police, il est à tu et à toi avec ses agents. Enfin, soit qu'il reste stationnaire, soit qu'il marche, soit qu'il trotte, soit qu'il galoppe, soit qu'il vole, le conducteur de voitures publiques est le factotum de la société. Que de services n'a-t-il pas rendus? Que de services ne rend-il pas et ne rendra-t-il pas? On devrait lui voter des médailles, lui attacher des décorations sur la poitrine, lui ériger des statues! Lui l'humanité est ainsi faite: elle méprise ceux qui lui sont utiles pour encenser ceux qui lui sont nuisibles!

Cependant, perché sur son strapontin, comme un cormoran au sommet d'un rocher, le conducteur de voitures publiques regarde onduuler la foule à ses pieds, et rit sous cape, en sifflant un air de sa composition; car il est poète, il est artiste, notre homme!

Voyez-le plutôt.

(A suivre.)

Emile CHEVALIER.

Dieu est l'or; et l'argent est son prophète : tel est leur Koran. Qu'on leur fasse connaître le plomb.

A mettre en note. L'*Intransigeant* donne au Conseil municipal de Paris l'idée de démissionner et d'en appeler aux électeurs du « vote scandaleux » de la Chambre des députés.

La *Convention nationale*, dont M. Sigismond Lacroix est rédacteur en chef, ne souffle pas mot de la proposition de M. Rochefort.

La *Justice* n'accepte pas du tout l'idée, lancée par M. Henri Rochefort, de la démission du Conseil municipal de Paris. M. Jules Roche dit vaguement :

Le Conseil ne trahira pas son devoir. La population qu'il représente a été outragée publiquement par le préfet de police, qui a représenté insidieusement Paris comme un vaste camp de factieux. Le Conseil pouvait dédaigner des injures personnelles. Il vengera celles faites à ses commettants.

Dès lors, l'avenir est clair, et le dénouement inévitable.

La conclusion de M. Jules Roche semble être, toutefois, qu'il faut mettre le gouvernement dans l'alternative ou de supprimer M. Andrieux ou de supprimer le Conseil municipal de Paris.

Nous lisons dans la *Gazette de Paris* :

Crédit Lyonnais. — Les souscripteurs aux actions nouvelles du Crédit Lyonnais n'ont guère à se féliciter de leur opération. Depuis la souscription, leurs titres baissent toujours. Les voici à 880. Nous ne pouvons, du reste, qu'applaudir à la prudence des acheteurs.

La Fée bleue

Un jour, la Fée bleue descendit sur la terre, dans l'intention courtoise de distribuer à toutes ses filles, les habitantes des divers pays, les trésors de faveurs qu'elle portait avec elle.

Son nain Amarante sonna du cor, et aussitôt une jeune femme de chaque nation se présenta au pied du trône de la Fée bleue. Toutes ces unités finirent, on l'imagine, par former une foule assez considérable. Ceci se passait longtemps avant la révolution de juillet 1830.

La bonne Fée bleue dit à toutes ses amies : « Je désire qu'aucune de vous n'ait à se plaindre du don que je vais lui faire. Il n'est pas en mon pouvoir de vous donner à chacune la même chose ; mais une telle uniformité dans mes largesses n'en ôterait-elle pas tout le mérite ? » Comme le temps est précieux aux fées, elles parlent peu. La Fée bleue borna là son discours et commença la distribution de ses présents. Personne n'en parut fâché.

Elle donna, à la jeune femme qui représentait toutes les Castilles, des cheveux si noirs et si longs, qu'elle pouvait s'en faire une mantille.

À l'Italienne, elle donna des yeux vifs et ardents comme une éruption du Vésuve au milieu de la nuit.

À la Turque, un embonpoint rond comme la lune et doux comme la plume de l'eider.

À l'Anglaise, une auréole boréale pour se teindre les joues, les lèvres et les épaules.

À une Allemande, des dents comme elle en avait elle-même, et ce qui ne vaut pas mieux que de belles dents, mais qui a son prix, un cœur sensible et profondément disposé à aimer.

À une Russe, la distinction d'une reine.

Puis, passant aux détails, elle mit la gaieté sur les lèvres d'une Napolitaine, l'esprit dans la tête d'une Irlandaise, le bon sens dans le cœur d'une Flamande, et, quand il ne lui resta plus rien à donner, elle se leva pour reprendre son vol.

« Et moi ? lui dit la Parisienne, en la retenant par les bords flottants de sa tunique bleue ».

— « Je vous avais oubliée ! »

— « Vous étiez trop près de moi, et je ne vous ai pas vue. Mais que puis-je maintenant ? Le sac aux largesses est épuisé. »

La Fée réfléchit un instant, puis rappelant d'un signe ses charmantes obligées, elle leur dit : « Vous êtes bonnes, puisque vous êtes belles. Il vous appartient de réparer un tort très grave de ma part : dans ma distribution j'ai oublié votre sœur de Paris. Que chacune de vous, je l'en prie, détache une partie du présent que je lui ai fait et en gratifie notre Parisienne. Vous perdrez peu et vous réparerez beaucoup ».

Comment refuser à une fée, surtout à la Fée bleue !

Avec la grâce qu'ont toujours les gens heureux, ces dames s'approchèrent tour à tour de la Parisienne, et lui jetèrent en passant : l'une un peu de ses beaux cheveux noirs, l'autre un peu de rose de son teint, celle-ci quelques rayons de gaieté, celle-là ce qu'elle put de sensibilité, et il se fit ainsi que la Parisienne, d'abord fort pauvre, fort obscure, très effacée, se trouva en un instant, par cet acte de partage, beaucoup plus riche et beaucoup mieux dotée qu'aucune de ses compagnes.

La Fée bleue était déjà au ciel en souriant.

Ceci prouve.... Je n'ai rien à prouver.

L. G.

ECHOS ET POTINAGES

Un bon garçon ayant doublé le cap de la quarantaine prit femme jeune et extrêmement belle, mais pourvue du caractère le plus insupportable que dame nature ait pu forger.

Cette marchandise-là n'est malheureusement pas rare.

Un jour qu'en son dépit il éclatait contre elle : — C'est vraiment sans raison que tu te plains, lui dit un sien ami ; n'aurais-tu que son beau corps, si mignon, si parfait, tu devrais en remercier la providence.

— Ah ! certes oui, si je n'avais aussi la tête.

..

Madame de R... à sa bru, d'un ton aigre-doux : — Ma chère Louise, vous recevez beaucoup de jeunes gens, trop, peut-être...

La bru, d'une voix tout à fait aigre : — Est-ce que vous pensez avoir quelque chose à craindre de ces messieurs ?

— C'est pour vous que je parle, ma fille. Ignorez-vous que la chair est faible ?

— Oh ! non, madame ! Votre fils me le prouve souvent.

..

Un jeune couple vient de visiter, dans la rue Vau- becour, un logement qui lui convient.

— Vous savez, dit le concierge, que nous ne voulons dans la maison, ni chien, ni chat, ni oiseaux.

— Nous n'en avons point.

— Pas d'enfants non plus ?

— Hélas ! non.

— Non, c'est bientôt dit ; mais en aurez-vous ?

..

Un étudiant en médecine frappe, à sept heures du matin, à la porte de sa voisine, jeune et jolie fleuriste.

Mademoiselle, voudriez-vous avoir la bonté de m'ouvrir pour me coudre un bouton.

— Impossible, je suis en chemise.

— Ça ne fait rien... moi aussi.

..

Le comble de l'hydrothérapie : Faire prendre des douches à un capital aliéné.

XXX.

LE RETOUR DU PRINTEMPS

Les ruines du printemps ont été l'attraction durant quinze jours, triste monument de désolation, dont les grands murs noirs, levant au ciel leurs grands bras décharnés, semblaient porter le deuil de nos coquetteries envolées, bluettes légères emportées dans une flamboyante apothéose.

L'attraction va revenir, mais avec une impression plus joyeuse : le gai présage d'une prochaine résurrection. Bientôt vente sera faite des marchandises épargnées par le feu et liquidées à des prix dérisoires de bon marché. Réservez donc vos emplettes printanières, mesdames, car ce bienheureux jour vous permettra de réaliser une économie colossale. Mais en attendant, j'annonce aujourd'hui la première bonne nouvelle. Les services d'expédition en province et à l'étranger ont pu être absolument réorganisés par M. Jaluzot, grâce aux marchandises demeurées en douanes.

De même, les catalogues, encore sous presse au moment du désastre, ont échappé à l'incendie. Le service est donc absolument rétabli et sera plus soigné encore qu'aux saisons précédentes, l'attention se portant tout entière à la clientèle lointaine qui se trouve ainsi privilégiée.

Hâtez-vous donc, mesdames, de réclamer vos catalogues ! Ils seront envoyés tout de suite à toutes celles qui en feront la demande, adressée tout simplement à « M. Jaluzot, à Paris. »

C'est avec joie, j'en suis certaine, et avec un élan de sympathie que seront accueillis, par toutes les femmes, les efforts admirables de ceux qui ont été si cruellement éprouvés et qui se sont montrés aussi bien à la hauteur de l'infortune que de la prospérité naguère.

JANE B.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

La ville de CHALONS-SUR-SAONE (Saône-et-Loire), ouvrira une **Exposition des Beaux-Arts** le 21 Mai prochain.

Cette Exposition ne saurait manquer d'avoir un grand succès, parce qu'elle coïncide avec un ensemble de circonstances destinées à provoquer une affluence de visiteurs.

Elle durera deux mois, pendant lesquels auront lieu le **Concours régional**, un **Concours hippique**, un **Concours musical**, la **Grande Foire** de la Saint-Jean (30 jours), des **Régates**, un **Festival**, des **Courses de Chevaux** (2 jours), des **Fêtes et Concerts**, etc., etc.

Une somme de deux mille francs sera consacrée par la ville à l'achat d'un tableau pour le Musée.

Une grande Loterie puisera plusieurs de ses lots parmi les objets exposés.

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Grand-Théâtre. — Très incessamment, grand concert donné par l'*Harmonie Gauloise*, avec le concours de M. J. LASSALLE, de l'Académie nationale de musique (grand opéra) et des principaux artistes de notre ville.

Théâtre-Bellecour. — Dimanche et lundi de Pâques, à 1 heure 1/2, *Divorçons* et la *Papillonne*, pour les dernières représentations de M^{lle} Marie Kolb.

Très prochainement, la première représentation de *Michel Strogoff*, monté avec un luxe inouï.

Le théâtre du Châtelet n'a pas envoyé à Lyon moins de 900 costumes tous entièrement neufs et éblouissants de richesse.

Tous les décors, neufs également, sont comme les costumes, la reproduction exacte de ceux de Paris.

La distribution en est très curieuse, en ce sens que les principaux rôles sont joués par les artistes du théâtre Michel, de St-Petersbourg. C'est M^{me} Vigne, la sœur de Marie Laurent, qui jouera le rôle de *Marpha*; Nertann, l'ancien excellent artiste du Gymnase, le rôle de *Reporter anglais*; M^{me} Delia, l'expensionnaire du Gymnase, le rôle de *Nadia*; le rôle de *Michel Strogoff* sera tenu par M. Gerbert, dont les habitués du théâtre des Célestins ont gardé un si bon souvenir, et les autres rôles par MM. Bouger, du Châtelet, et Mugnié, du Palais-Royal.

Cirque Rancy. — Samedi, grande fête équestre, au bénéfice de la famille Léon.

Début des Mouches gymnastiques. Dimanche, à la demande des familles, reprise de *Cendrillon*.

Dimanche et lundi, à 3 heures, matinée avec *Cendrillon*.

LES SERVICES D'EXPÉDITIONS
DES
GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS
SONT RÉORGANISÉS
Adresser comme par le passé toutes les lettres à M. Jules JALUZOT, PARIS.

Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent **gratis et franco** l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881
contenant toutes les séries de **Vêtements** pour **Hommes, Jeunes Gens et Enfants**, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS	complets haute nouveauté et unis....	15 ¹	19 ¹	22 ¹
VÊTEMENTS	complets haute nouveauté et unis....	29 ¹	35 ¹	40 ¹
HABILLEMENTS	complets drap noir Sedan...	35 ¹	42 ¹	48 ¹
VÊTEMENTS	complets, coutil et toile.....	9 ¹	12 ¹	15 ¹
1 ^{re} COMMUNION	Vêtement complet, drap noir fin	10 ¹	12 ¹	15 ¹
COSTUMES	d'enfants, drap nouveauté.....	5 ¹	7 ¹	9 ¹

Expédition **franco** de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA
Maison du PONT-NEUF, PARIS
SANS SUCCURSALES

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

**EXTRAIT SOMMAIRE
des Annonces judiciaires**

DES JOURNAUX DE LYON

Acquisitions

- S. P. 7 a. — M. Teuraud a vendu son commerce d'épicerie et comestibles, rue St-Dominique, 1. Récl. à M. Pérouse, r. Tupin, 38.
- M. J. 7 a. — M. Ferdinand Besson a vendu son fonds de café, r. St-Cyr, 32. Récl. à M. Vial, rue Stella, 5.
- D. 8 a. — M. F. Ginot, rue de la Platière, 18, a acquis de M. Nicolas un fonds d'épicerie, r. de la Platière, 18. Récl. à l'acquéreur.
- M. J. 8 a. — M. Rubichon a acquis de Mlle Brun divers objets mobiliers.
- P. 9 a. — M. Girardin a vendu son fonds, 9, r. Ferrandière. Récl. à l'agence, rue Centrale, 35.
- P. L. 11 a. — M. Dargaud a acquis de M. Chiron son épicerie, r. de la Part-Dieu, 62. Récl. à M. Sibert, r. Confort, 6.
- L. R. 12 a. — M. Gabert, 16, r. Casi-

mir-Périer, a vendu son épicerie. Récl. à la Garantie commerciale, r. Grôlée, 6.

M. J. 13 a. — Mme Lucrèce Gandmarin, veuve de Jean-Marie Lespinasse, r. Moncey, 118, Mlles Eugénie-Antoinette et Virginie Lespinasse, et Mme Louise Lespinasse, en religion, sœur Olympe, ont vendu à M. Benoit Achard, rue Desargues, 22, le fonds d'entrepreneur de démolitions, sis rue Moncey, 118.

M. J. 13 a. — M. Paré a acquis le café situé r. Tronchet, 6, de M. Lèbre.

M. J. 13 a. — M. Junisque a acquis de M. Borelly le fonds de restaurant, r. Childebert, 25.

Séquestres

M. J. 8 a. — M^e Anglès, avoué, a été nommé séquestre de M. Joussetin, lieutenant au 11^e régiment de cuirassiers.

M. J. 9 a. — M^e Fauconnet, avoué, a été nommé séquestre de Mme veuve Bony, rue Thomassin, 11.

M. J. 9 a. — M^e Nerard, avoué, a été nommé séquestre de la succession

de dame Louise-Elisabeth Barret, veuve en premières noces de François-Isidore Cuminal, et en deuxième de Claudius Cuminal, avenue de Saxe, 262.

M. J. 13 a. — M^e Léon Chaine, avoué, a été nommé séquestre du sieur Juron fils, rue des Trois-Pierres, 11.

Séparations

M. J. 8 a. — Mme Louise Mifflet, épouse du sieur Jules Hermann, rue de Crillon, 37, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

M. J. 9 a. — Mme Thérèse-Françoise Court, épouse du sieur Jean-Marie Robin, cordonnier, cours d'Herbouville, 15, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

M. J. 11 a. — Mme Adrienne Lombard, épouse de Pierre Rochette, rue Trammassac, 40, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

M. J. 11 a. — Mme Franc, née Marie-Thérèse-Françoise Dupuis, à Givry (S.-et-L.), a été séparée de corps d'avec M. Charles Franc fils, négociant, place Sathonay, 5.

M. J. 11 a. — Mme Marie-Rose Faure, veuve en premières noces de Joseph Bachelard et épouse en deuxième du sieur Jean-Antoine Couturier, Grande-Rue de la Guillotière, 176, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Faillites

M. J. 7 a. — Mme Marie Tarcuzzi, veuve Humbert, rue de Jussieu, 6, actuellement rue Mollière, 105, a été déclarée en faillite. — Jugement du 5 avril. Syndic, M. Dargère.

M. J. 7 a. — M. Guillard, cours de la Liberté, 39, a été déclaré en faillite. Jugement du 4 avril. Syndic, M. Rolland.

M. J. 7 a. — M. Ferdinand Fontanel, rue Centrale, 48, a été déclaré en faillite. — Jugement du 5 avril. Syndic, M. Regaud.

M. J. 13 a. — M. Renchet, marchand de vins, rue Dunoir, 86, a été déclaré en faillite. — Jugement du 11 avril. Syndic, M. Dode.

Maison **J.-P. LAROZE & C^{ie}**, Pharm^{iens}
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

FER ENCAUSSE

Solution titrée de
FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisqu'il agit plus vite que le fer pur.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.
VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL :
Coutellier Paër & C^{ie}
45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS

Vente en gros à Lyon : Cherblanc, Lestra et Faivre. — Au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazard et Daloz, Montvenoux, Léoras.

93,000 Abonnés

2 FRANCS 16 pages de par an texte 52 N^{os} par an

Cours de toutes les Valeurs
Liste de tous les Tirages

LE FINANCIER DES COMMUNES

ORGANE de la BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE

15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 2 mois sur demande adressée au Directeur

Étude d'Huissier

A VENDRE

Dans un grand centre du Département du Rhône
S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER

Pour cause de changement de position

AGENCE COMMERCIALE

En pleine prospérité
A LYON, AU CENTRE DES AFFAIRES
Facilités pour le Paiement
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

On demande
DES COURTIERS EN LIBRAIRIE
— S'adresser au Bureau du Journal —

1 FRANC par AN

103,000 Abonnés

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or

41 ANS DE SUCCÈS

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Bien supérieure à tous les produits similaires.

Est infailible contre les Indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins pour la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les rhumes, refroidissements, gripes, etc., etc.

Fabrique à Lyon, 9, cours d'Herbouville. Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épicerie fines.

Se méfier des imitations.

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique

Prix : 2^{fr} 50 36 Séances PAPIER COMPOSÉ DE 11 PLANTES 36 Séances Prix : 2^{fr} 50

Remède infailible contre l'Asthme, les Quintes de Toux, les Suffocations.

Préparé par M. A. LEGRAND
Ph^{en} de l'École supérieure de Paris
ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS à la Mon Médicale ENCAUSSE & GANESIE
Fondée en 1869
57, rue Rochechouart, Paris

En vente dans toutes les Pharmacies
S'adresser, pour toutes demandes et Commissions :
M^{me} COUTELLIER, PAËR & C^{ie}
45, Faubourg Montmartre, Paris

DÉPÔT A LYON : Chez MM. Cherblanc, Lévigné, Monvenoux et Daloz, Faivre Lestra, Léoras.

LE CONSIGNÉ

ORGANE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE
Journal hebdomadaire illustré

Toutes les questions de LITTÉRATURE, ART, SCIENCE, POÉSIE, INDUSTRIE, FINANCE y sont traitées
AVEC LA COLLABORATION DES ABONNÉS

NOMBREUSES PRIMES

Abonnements pour Paris et les Départements
TROIS MOIS, 7 f. 50 — SIX MOIS, 13 fr. 50 — UN AN, 25 fr.

Un abonnement GRATUIT est offert à toute personne qui procure CINQ abonnements. — L'abonnement pris par anticipation sera remboursé.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : Rue de Constantinople, 31, PARIS.

PLISSÉS POUR ROBES
à façon
BALAYEUSES
ARTICLE BLANC
Rue Lanterne, 24, au 2^{me}